



Donnons vie au progrès

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 28 AVRIL 2022

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

PARIS

06/04/2022

MODALITES DE MISE À DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'avis de convocation publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) du 6 avril 2022 contient l'ordre du jour de l'assemblée et décrit les modalités de participation et de vote à l'assemblée et d'exercice des droits des actionnaires. L'avis de réunion contenant le texte des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration a été publié au BALO du 11 mars 2022, étant précisé que le texte de la troisième résolution modifiée figure dans l'avis de convocation publié au BALO du 6 avril 2022. Le document d'enregistrement universel de Bouygues contenant les rapports présentés à l'assemblée a été publié le 24 mars 2022.

Tous les documents et informations relatifs à l'assemblée générale ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont en ligne sur le site internet de la Société :

www.bouygues.com

dans la rubrique Investisseurs/Actionnaires/Assemblée générale

Tout actionnaire peut demander par e-mail, dans les conditions et délais précisés à l'article R. 225-88 du Code de commerce, à la société Bouygues de lui envoyer à l'adresse électronique indiquée par ses soins, les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.